



ARRÊTÉ D'ANNULATION N°AN 2022-042

AN07620221207556

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-Maritime,

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L311-2, L313-4, L327-7, L452-1, L452-22, L452-34, L452-35, L452-36,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion,

Considérant les déclarations de création et de vacance d'emplois de catégories A, B et C, communiquées au Centre de Gestion de la Seine-Maritime par les collectivités territoriales et établissements publics de son ressort qui lui sont, ou non, affiliés,

ARRÊTE

Article 1 :

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 6 déclarations

Article 2 :

Le Président du Centre de Gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Directeur du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation est transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime et publiée auprès de chacune des collectivités du département.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicité des arrêtés »

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-287600027-20221208-AN-2022-042-BDE-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2022

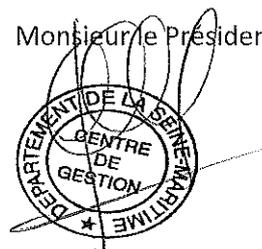
Affichage : 08/12/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à ISNEAUVILLE le 08/12/2022

Monsieur le Président,



Jean-Claude WEISS

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Collectivité	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V0762008001018 25001	Adjoint d'animation	Animateur référent périscolaire et extrascolaire	Le nbre d'heures ne convient pas	MONT SAINT AIGNAN	07/12/2022	07620200901724
V0762008001018 25002	Adjoint d'animation	Animateur référent périscolaire et extrascolaire	Le nbre d'heures ne convient pas	MONT SAINT AIGNAN	07/12/2022	07620200901724
V0762110004189 73001	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Aide de cuisine	Absence de candidature adaptée	MONT SAINT AIGNAN	07/12/2022	07620211011106
V0762112005019 38001	Rédacteur principal de 2ème classe	Gestionnaire LEADER/GALPA	Mise en att. ou report sans date	POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR) PAYS DIEPPOIS - TERROIR DE CAUX	06/12/2022	07620220106396
V0762201005293 97001	Adjoint administratif	Assistant administratif (H/F)	Le grade ne convient pas	POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR) PAYS DIEPPOIS - TERROIR DE CAUX	06/12/2022	07620220202820
V0762207007250 33001	Assistant socio-éducatif	22-182-DSCS-1 Référent Jeunesse du Centre Social des Hauts de Rouen (F/H)	Absence de candidature adaptée	ROUEN	06/12/2022	07620220726510

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-Maritime

ZAC de la Plaine de la Ronce - 40 Allée de la Ronce 76230 ISNEAUVILLE - Tel : 02 35 59 71 11